

REPUBLIQUE DU NIGER



**MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT-NIGER
(MCA-NIGER)**

**DEMANDE DE COTATIONS (DC)
N°4CA.IT/SHOP/0004/19**

**Fourniture d'une (01) Licence Arcgis professionnel 10.5 pour le compte de
MCA-Niger**

Date : 6 Septembre 2019

A tous les soumissionnaires intéressés

Madame, Monsieur, ci-dessous

Les États-Unis d'Amérique, agissant par le biais de la Millenium Challenge Corporation (« MCC ») et le Gouvernement du **Niger** (le « Gouvernement ») ont signé :

- i) un accord de don d'un montant approximatif de 9.8 millions de dollar US dans le cadre du développement du Compact (« Accord 609g »)
- ii) un Compact d'assistance au Millennium Challenge Account d'un montant approximatif de **437 millions** dollar US (le « Compact ») visant à promouvoir la réduction de la pauvreté et la croissance économique au Niger.

Les deux accords de financement sont conjointement appelés (« Financement MCC »)

Le Gouvernement, agissant par l'intermédiaire du Millennium Challenge Account Niger (MCA-Niger), entend utiliser une partie du Financement MCC aux paiements admissibles en vertu du contrat pour lequel la présente Demande de Propositions (« DP ») est lancée. Tous paiements versés par MCA-Niger conformément au contrat proposé seront soumis, à tous égards, aux modalités de l'Accord 609g, du Compact et des documents s'y rapportant, y compris des restrictions sur l'utilisation du Financement MCC et de ses conditions de décaissement. Aucune partie autre que le Gouvernement et MCA-Niger n'obtiendra de droit en vertu de l'Accord 609g et du Compact ou n'aura de droit quelconque relatif aux montants du Financement MCC. Le Compact et ses documents associés peuvent être consultés sur le

site Internet de la MCC (www.mcc.gov) et sur le site Internet de MCA-Niger Le gouvernement est représenté dans l'exécution de cette DP par MCA-Niger en attendant la création du Millennium Challenge Account du Niger ("MCA-Niger"). En conséquence, MCA-Niger exécutera ce contrat au nom du gouvernement si MCA-Niger n'est pas encore établi au moment de l'adjudication du contrat. Une fois que le MCA-Niger est établi et désigné pour servir d'Entité Responsable aux fins de la mise en œuvre du Compact, ce contrat sera transféré à cette entité dès cette désignation. Avant la création du MCA-Niger (ou de tout autre successeur de MCA-Niger), toute référence aux actions ou droits du MCA-Niger dans la présente DP, y compris dans les termes du contrat, sera prise ou reçue par MCA-Niger, pour le compte du Gouvernement, et toute référence dans les présentes au MCA-Niger sera considérée comme signifiant MCA-Niger pendant cette période. Suite à la création de MCA-Niger (ou de son successeur) et à sa signature en bonne et due forme de ce contrat, MCA-Niger (ou son successeur, selon le cas) va se substituer à MCA-Niger dans ce contrat. Dans ce cas, tous les droits et responsabilités de MCA-Niger en vertu de ce contrat seront considérés être attribués et assumés par ce successeur et toutes les références dans le contrat à MCA-Niger seront considérées comme des références à ce successeur.

Le Programme Compact comprend les deux projets suivants :

- **Le Projet Irrigation et Accès aux Marchés**, dont l'objectif est d'augmenter les revenus d'origine rurale par le biais de l'amélioration de la productivité agricole et de l'augmentation des ventes issues de la modernisation de l'irrigation agricole et des systèmes de gestion des inondations, en assurant un accès suffisant aux divers secteurs et marchés existants.
- **Le Projet de Communautés Résilientes au Changement Climatique** dont l'objectif est d'augmenter les revenus des familles dépendant de l'agriculture et de l'élevage à petite échelle dans les communes éligibles et sur les axes d'élevage de bétail dans les régions rurales du Niger. Il a aussi pour objectif d'améliorer la productivité des exploitations agricoles et des éleveurs, en favorisant le développement durable des ressources naturelles essentielles à la production, en soutenant la croissance des entreprises agricoles et en augmentant les ventes des marchandises ciblées sur les marchés concernés.

1. Les variantes ne sont pas prises en considération.

2. La présente demande de cotations comprend les documents suivants à renseigner :

- a) Annexe 1- Formulaire de soumission et Bordereau des prix.
- b) Annexe 2- Tableau de comparaison des spécifications techniques
- c) Annexe 3- Formulaire de certification des Entreprises Publiques.
- d) Annexe 4- Autorisation du Fabricant
- e) Annexe 5- Modèle de bon de commande.

3. Votre offre devra comprendre les formulaires standards fournis dans la présente demande de cotations comme suit :

- 3.1) Lettre de soumission datée et signée par le Candidat (ou les Candidats groupés) ou par leurs représentants habilités à signer au nom et pour le compte de

l'Entreprise joignant en particulier le prix de l'offre et les délais de livraison dans le Bordereau de Prix, en utilisant le *Formulaire en Annexe 1* ;

- 3.2) Tableau de comparaison des spécifications techniques dûment rempli obligatoirement ligne par ligne par le soumissionnaire suivant le *Formulaire en Annexe 2* en joignant une brochure avec photos du matériel proposé ;
 - 3.3) Formulaire de certification des Entreprises Publiques dûment rempli et signé suivant le *Formulaire en Annexe 3*.
4. Votre offre dûment renseignée devra être soumise dans les délais à l'adresse suivante et devra comporter les identifications suivantes :

Millennium Challenge Account MCA-Niger
Att : Agent de Passation des Marchés
Boulevard Mali Béro en face du Lycée Bosso,
2^{ème} Etage,
Niamey-Niger

La mention : « Fourniture d'une (01) Licence Arcgis professionnel 10.5 pour le compte de MCA-Niger - DC N° 4CA.IT/SHOP/0004/19 »

La mention « *NE PAS OUVRIR AVANT LA DATE ET L'HEURE D'OUVERTURE DES PLIS* »

5. Votre offre devra être dûment signée par un représentant autorisé de votre société, soumise en **UN (01) ORIGINAL** et **TROIS (03) Copies** elles-mêmes placées dans une enveloppe extérieure unique scellée. En cas de divergence, la version originale fait foi.

MCA- Niger décline toute responsabilité pour l'ouverture prématurée, en retard ou le refus de réception d'une offre non identifiable car incorrectement étiquetée.

6. Les date et heure limites de dépôt des offres à l'adresse précédemment indiquée ci-dessus sont : **19 SEPTEMBRE 2019 à 10 heures précises Heure du Niger. Toute offre arrivée en retard ne sera pas examinée.**
7. Les documents ou pièces à remettre en sus de ceux mentionnés à l'article 3 sont les suivants :

Pour les soumissionnaires locaux :

- a) Copie du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM), du numéro d'identification fiscal (NIF) et des statuts (pour les personnes morales).
- b) ARF à jour et datant de moins de trois (3) mois sera demandée avant la signature du Bon de Commande.
- c) Le pouvoir habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat (procuration ou autre forme d'autorisation) s'il est différent des représentants légaux du soumissionnaire inscrit sur le RCCM ou dans les statuts de l'entreprise.

Pour les soumissionnaires locaux et étrangers

Autorisation du fabricant pour montrer que le fabricant ou le producteur des Biens l'a dûment autorisé à fournir ces Biens dans le pays de l'Acheteur suivant le formulaire en Annexe 4, ou une lettre certifiant que le fournisseur est un distributeur agréé par le fabricant ou le producteur des biens.

8. Votre offre devra respecter les conditions suivantes :
- (i) Tous les documents fournis doivent être en Français y compris les Spécifications Techniques. Les documents établis dans une autre langue devront être accompagnés d'une traduction certifiée par un traducteur agréé.
 - (ii) **Prix** : Les prix seront **hors Taxes** et exprimés en Francs CFA suivant les instructions du Formulaire de Soumission.
 - (iii) **Validité de l'offre** : Votre offre devra rester valide pour une période de **120 jours calendaire** à compter de la date de limite de dépôt des offres indiquée à la Section 6 ci-dessus. Une offre avec un délai de validité de moins de 120 jours pourrait être rejetée sans être évaluée.
9. **Lieu et délai de livraison** : La licence devra être livrée à **Millennium Challenge Account MCA-Niger - Boulevard Mali Béro en face du Lycée Bosso - 2^{ème} Etage, Niamey-Niger** dans un délai de **Dix (10) JOURS** ouvrables en tenant compte des indications en Annexe 1 et la demande de cotations. Des pénalités de retard sont prévues et les modalités d'application seront indiquées dans le Bon de Commande à signer.
10. **Description des fournitures** : Les soumissionnaires devront fournir une description technique en conformité avec l'Annexe 3. La documentation technique devra être jointe à l'offre.
11. Le fournisseur devra remplacer les fournitures défectueuses sous sept (07) jours.
12. **Délai de Garantie** : *Non applicable*
13. **Evaluation des offres et attribution du marché** : MCA-Niger évaluera les offres pour déterminer leur conformité avec les Spécifications Techniques. Les offres conformes pour l'essentiel aux Spécifications Techniques seront évaluées sur la base du **Prix Total** (excluant la TVA et toutes les autres taxes en vigueur compte tenu de l'exonération dont bénéficie MCA- Niger). Pour les besoins de l'évaluation, les montants des offres des candidats seront convertis en USD conformément aux Recommandations pour la Passation des Marchés financés par le MCC au taux de change de la **Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)** <https://fr.exchange-rates.org> prévalant à la date limite de dépôt des offres. MCA- Niger attribuera le contrat au soumissionnaire qui possèdera l'expérience et les capacités techniques pour l'exécution satisfaisante du marché, dont l'offre sera évaluée la moins-disante et conforme pour l'essentielle aux Spécifications Techniques de la demande de cotations.
14. **Bon de commande** : Un Bon de Commande signé au montant de l'offre sera transmis à l'attributaire du marché.
15. Des informations additionnelles et/ou éclaircissements peuvent être obtenus à l'adresse indiquée à la Section 5 ci-dessus et à l'adresse email suivante : MCANigerPA@cardno.com avec copie à : procurement@mcaniger.ne

16. Les demandes d'éclaircissement seront acceptées jusqu'au **plus tard 5 jours avant la date limite de dépôt des offres**. MCA- Niger répondra à ces demandes jusqu'au plus tard 3 jours avant la date limite de dépôt des offres.
17. Contestation des Soumissionnaires : MCA-Niger recevra et traitera toute contestation d'un soumissionnaire s'estimant lésé ou avoir eu un préjudice du fait d'un manquement de MCA-Niger dans la conduite du processus de sélection. MCA-Niger suivra les règles fixées dans le Système de contestation des soumissionnaires (Interim Bid Challenge), disponible à l'adresse suivante : <http://www.mcaniger.ne> telles que requis par les Directives de Passation des Marchés du Programme MCC ».

Toute contestation sera adressée au :

Directeur Général de MCA- Niger

Adresse : Boulevard Mali Béro en Face du Lycée Bosso

Email : mamaneannou@mcaniger.ne; avec copie à :

procurement@mcaniger.ne et mcanigerpa@cardno.com

Cordialement,

ANNEXE 1

FORMULAIRE DE SOUMISSION Lettre de soumission

Date :

Demande de cotations : « Demande de cotations relative à la Fourniture d'une (01) Licence Arcgis professionnel 10.5 pour le compte de MCA-Niger- DC N° 4CA.IT/SHOP/0004/19 »

A: Millennium Challenge Account MCA-Niger
Att : Agent de Passation des Marchés
Boulevard Mali Béro en face du Lycée Bosso,
2^{ème} Etage,
Niamey-Niger

Après avoir examiné les documents concernant la demande de cotations, dont la réception est dûment reconnue, nous, soussignés, proposons de fournir et de livrer le *logiciel Arcgis pour le compte de MCA Niger* conformément à ladite demande de cotations pour la somme de [quantité totale de soumission en mots et chiffres] ou toute autre somme qui peut être déterminée conformément à la Liste des prix ci-jointe et fait partie de la cotation.

Nous nous engageons, si notre cotation est acceptée, à livrer les marchandises conformément au calendrier de livraison spécifié dans la Liste des exigences.

Nous acceptons de respecter cette cotation pour la période de validité spécifiée dans la demande de cotations.

Nous comprenons que vous n'êtes pas obligés d'accepter la cotation la moins disante ni aucune cotation que vous pourriez recevoir.

Date _____ jour _____ 2019

[Signature] [Par ordre de]

Représentant dûment autorisé à signer cette soumission pour et au nom de :

Bordereau de Prix

Demande de cotations : « Demande de cotations relative à la Fourniture d'une Licence Arcgis professionnel 10.5 pour le compte de MCA-Niger- DC N° 4CA.IT/SHOP/0004/19 »

Nous : [nom de la société du soumissionnaire], soumettons une offre relative à la fourniture des équipements suivants :

N°	Désignations	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total
1	Licence ARCGIS PRO	Unité	1		
Montant total HT					

Arrêté le montant total du marché hors taxes à la somme de..... (en lettre) (en chiffre)

Nous confirmons que :

1. Les coûts proposés sont **hors TVA et toutes autres taxes applicables.**
2. La devise utilisée est le **Dollar Américain (USD) ou le Franc CFA.**
3. "Jour" s'entend "Jour calendaire" et une semaine comprend 7 jours.
4. Nous signerons le bon de commande émis par MCA-Niger dans un délai maximum de **trois (03) jours à compter de sa réception.**
5. Nos prix mentionnés ci-dessus comprennent **tous les frais nécessaires à l'exécution** du marché conformément aux spécifications techniques et autres exigences de cette demande de cotations.
6. Notre offre est valide pour **une période de 120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.**
7. Les justificatifs de notre **existence légale** ainsi que le **pouvoir habilitant du signataire** sont joints à cette offre. Nous joignons par ailleurs à la présente **la liste de nos clients et les justificatifs de notre expérience.**

Nom du signataire : _____

Fonction du signataire au
Sein de l'organisation : _____

Signature : _____

Date : _____

ANNEXE 2

SPECIFICATIONS TECHNIQUES

Demande de cotations : « Demande de cotations relative à la Fourniture de Licence arcgis professionnel 10.5 avec toutes les extensions pour le compte de MCA-Niger - DC N° 4CA.IT/SHOP/0004/19 »

Item	SPECIFICATIONS TECHNIQUES DEMANDEES	SPECIFICATIONS TECHNIQUES OFFERTES PAR LE SOUMISSIONNAIRE <i>(A remplir ligne par ligne par le candidat)</i>
1	Licence ARCGIS PRO	<u>Marque et Modèle :</u>
	Licence Arcgis professionnel 10.5 avec toutes les extensions	
	Spatial analyse	
	3D analyses	
	All tool of arc tool Box	
	Arc catalogue	

ANNEXE 3

FORMULAIRE DE CERTIFICATION D'ENTREPRISE PUBLIQUE

Les Entreprises publiques ne sont pas admissibles pour obtenir des marchés financés par le MCC. Par conséquent, les Entreprises publiques (i) ne peuvent pas être des parties à un quelconque contrat financé par le MCC pour la fourniture de biens, de travaux ou de services par le biais d'un processus concurrentiel d'adjudication, d'un appel d'offres limité, d'un contrat de gré à gré ou de sélection d'une source unique ; et (ii) ne peuvent pas être pré-qualifiées ou présélectionnées pour un quelconque contrat financé par le MCC et devant être octroyé par l'une de ces méthodes.

Cette interdiction ne s'applique pas aux Travaux en régie effectués par des entités appartenant au gouvernement du pays du Maître de l'ouvrage ou aux établissements d'enseignement et centres de recherches du secteur public ainsi qu'aux entités statistiques ou cartographiques, ou aux autres entités techniques, du secteur public qui n'ont pas été formées principalement dans un but commercial, ou pour lesquels une exception est accordée par le MCC conformément à la Partie 7 des Directives relatives à la Passation des marchés du Programme de le MCC. Vous pouvez consulter l'intégralité de cette politique sur la page des Directives relatives à la passation des marchés du Compact sur le site Internet du MCC (www.mcc.gov). Dans le cadre de la vérification de l'admissibilité pour ce marché, veuillez remplir le formulaire ci-dessous afin d'indiquer le statut de votre entité.

Aux fins de ce formulaire, le terme « Gouvernement » désigne un ou plusieurs gouvernements, y compris toute agence, administration, subdivision ou autre service de l'État à un niveau quelconque dans un pays ou une région.

CERTIFICATION

Dénomination sociale du Soumissionnaire :

Dénomination sociale du Soumissionnaire dans la langue et l'écriture du Pays de constitution (si elle est différente de ce qui est indiqué ci-dessus) :

Adresse du siège social ou de l'établissement principal du Soumissionnaire :

Nom complet de trois (3) dirigeants du Soumissionnaire (pour tout Soumissionnaire qui est une entité) :

Dénomination sociale de l'entité-mère ou des entités-mères du Soumissionnaire (le cas échéant ; indiquez si le Soumissionnaire n'a pas d'entité-mère) :

Dénomination sociale de l'entité-mère ou des entités-mères du dans la langue et l'écriture du Pays de constitution (si elle est différente de ce qui est indiqué ci-dessus) :

Adresse(s) du siège social ou de l'établissement principal de l'entité-mère ou des entités-mères du Soumissionnaire (le cas échéant) :

1) Un État détient-il une majorité ou une participation de contrôle (que ce soit sur la base de la valeur ou des droits de vote) dans votre capital ou une autre participation lui procurant des droits de propriété (que ce soit directement ou indirectement, et que ce soit par le biais de fiduciaires, d'agents ou d'autres moyens) ?

Oui Non

2) Si votre réponse à la question 1 était oui, quel type d'entité contrôlé par le gouvernement êtes-vous :

a. Établissement d'enseignement Oui Non

b. Centre de recherche Oui Non

c. Entité statistique Oui Non

d. Entité cartographique Oui Non

e. Autre entité technique n'étant pas constituée essentiellement à des fins commerciales Oui Non

3) Quelle que soit votre réponse à la question 1, veuillez répondre à la question suivante :

a. Recevez-vous des subventions ou paiements (y compris toute forme de crédit à titre de subvention) ou toute autre forme d'assistance (financière ou autre) d'un gouvernement ?

Oui Non

Si oui, décrivez :

b. Un gouvernement vous a-t-il accordé des droits ou privilèges juridiques ou économiques spéciaux ou exclusifs pouvant affecter la compétitivité de vos biens, travaux ou services, ou influencer par ailleurs vos décisions commerciales ? Oui Non

Si oui, décrivez :

- c. Un gouvernement peut-il imposer ou ordonner l'une des actions suivantes à votre égard :
- i. Toute réorganisation, fusion ou dissolution de votre entité, ou la formation ou l'acquisition de toute filiale ou autre affiliée par votre entité ? Oui Non
 - ii. la vente, la location, l'hypothèque, le nantissement ou la cession par ailleurs de vos principaux actifs, tangibles ou intangibles, que ce soit ou non dans le cadre habituel des affaires ? Oui Non
 - iii. L'interruption, la réinstallation ou l'altération substantielle de la production, de l'exploitation ou d'autres activités importantes de vos affaires ? Oui Non
 - iv. Votre exécution, résiliation ou non-exécution de contrats importants ?
Oui Non
 - v. La nomination ou le congédiement de vos managers, directeurs, cadres supérieurs ou autres dirigeants, ou la participation par ailleurs à la direction ou au contrôle de vos affaires ? Oui Non
- 4) Avez-vous jamais appartenu à l'État ou été contrôlé par l'État ? Oui Non
- 5) Si votre réponse à la question 4 était oui, veuillez répondre aux questions suivantes :
- a. Pendant combien de temps avez-vous appartenu à l'État ?

 - b. Quand votre entité a-t-elle été privatisée ?

 - c. Recevez-vous des subventions ou paiements (y compris toute forme de crédit à titre de subvention) ou toute autre forme d'assistance (financière ou autre) d'un gouvernement ?
Oui Non
- Si oui, décrivez :

- d. Même s'il ne détient pas la majorité du capital de votre entité ou ne la contrôle pas, un gouvernement continue-t-il à détenir une participation ou un pouvoir de prise de décisions dans votre entité ou dans vos affaires ?
Oui Non
- Si oui, décrivez :

- e. Payez-vous de l'argent à un État en dehors d'impôts ou de taxes dans le cadre ordinaire de vos affaires à des niveaux et pourcentages équivalents à d'autres entreprises n'appartenant pas à l'État dans votre pays qui sont engagées dans le même secteur d'activité ? Oui Non
- Si oui, décrivez :

Les participants doivent noter les points suivants :

1. Avant d'annoncer le nom du consultant ou du soumissionnaire gagnant, ou toute liste de Soumissionnaires pré-qualifiés ou présélectionnés pour ce marché, l'entité MCA discutera de l'admissibilité de ce(s) consultant(s) ou de ce(s) Soumissionnaire(s) avec le MCC. Le MCC entretiendra une base de données (en interne, par le biais de services d'abonnement ou des deux façons) des Entreprises publiques connues, et chaque soumissionnaire ou consultant gagnant ou pré-qualifié/présélectionné concerné par la présente disposition sera comparé à la base de données et fera l'objet de recherches complémentaires selon ce que le MCC pourra juger nécessaire au vu des circonstances.
2. Toute déclaration inexacte par une entité soumettant une Offre pour ce marché pourra être considérée comme une « pratique frauduleuse » aux fins des Directives relatives à la Passation des marchés du Programme du MCC et de toutes autres politiques ou directives applicables du MCC, y compris la Politique du MCC sur la prévention, la détection et l'élimination des fraudes et de la corruption dans les activités du MCC.
3. Toute entité qui aura été jugée par le MCC comme s'étant constituée toute seule, comme ayant sous-traité une partie quelconque de son contrat financé par le MCC ou comme s'étant associée par ailleurs avec une autre entité dans le but, ou en ayant l'effet potentiel ou réel, d'éviter ou de contourner par ailleurs les dispositions des Directives relatives à la Passation des marchés du Programme du MCC pourra être considérée par ailleurs comme une Entreprise publique à toutes fins utiles en liaison avec ces Directives.
4. Toute accusation digne de foi selon laquelle une entité soumettant une Offre en réponse à cet appel d'offres serait une Entreprise publique n'étant pas autorisée à soumettre une offre conformément aux Directives relatives à la Passation des marchés du Programme du MCC fera l'objet d'un examen dans le cadre de la procédure de contestation des Soumissionnaires conformément à ces Directives et portée à l'attention de l'instance de recours pour la contestation des Soumissionnaires de l'Entité MCA.

Je certifie par les présentes que les informations fournies ci-dessus sont exactes et correctes à tous égards, et je comprends que toute fausse déclaration, déclaration erronée substantielle ou non-communication d'informations demandées dans le présent certificat pourra être considérée comme une « pratique frauduleuse » aux fins des Directives relatives à la Passation des marchés du Programme du MCC et d'autres politiques ou directives applicables du MCC, y compris la Politique du MCC sur la prévention, la détection et l'élimination des fraudes et de la corruption dans les activités du MCC.

Mane

Signature autorisée : _____ Date : _____

Nom du signataire (en caractères d'imprimerie) :

Note : Tout soumissionnaire quelque soit son statut doit fournir le document rempli et signé.

AUTORISATION DU FABRICANT

[Cette lettre d'autorisation devra être sur le papier entête du fabricant des articles proposés et signée par une personne habilitée à engager sa responsabilité. Les soumissionnaires devront inclure cette autorisation dans leur offre sauf si indiqué autrement dans les conditions de la demande de cotation. Aucune modification de fond et/ou de forme de cette autorisation n'est autorisée. L'autorisation devra dater de moins de 6 mois avant la date limite de dépôt des offres et sa durée de validité devra être indiquée].

ATTENDU QUE

Nous, *[insérer le nom du fabricant]* somme des fabricants fiables de *[insérer le type de produits fabriqués]* ayant des usines situées au/en *[insérer la (les) situation (s) géographique (s) des usines]*.

PAR CONSEQUENT, par la présente nous

(a) Autorisons *[insérer le nom du soumissionnaire]* à soumettre une offre en réponse à la demande de cotation susmentionnée. L'objectif de cette offre est de fournir les articles suivants : *[insérer la description des articles]* fabriqués par nous, et en conséquence de négocier et de signer un contrat pour la fourniture desdits articles.

ET

(b) Etendons notre garantie (commerciale et sur les pièces de rechange) pour les équipements dans le cadre de cette offre.

Signature :

Fonction du signataire :

Nom et prénoms :

Dûment autorisé à signer l'offre pour le compte de :

Date :

Valide jusqu'au :

ANNEXE 5

MODELE DE BON DE COMMANDE

REPUBLIQUE DU NIGER



**MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT-NIGER
(MCA-NIGER)**

BON DE COMMANDE

N°

BON DE COMMANDE		Date :		
Bénéficiaire : MCA-Niger <i>Boulevard Mali Béro, Face Lycée Bosso, Commune I BP 738 Niamey-</i>		Fourniture d'une (1) Licence Arcgis professionnel 10.5 pour le compte de MCA-Niger		
Fournisseur/Prestataire de service :				
Adresse :		Tél :	Télécopie :	N° RCCM: NIF:
COMMANDE				
Numéro de l'article	Description	Quantité	Prix unitaire (Monnaie nationale)	Prix total (Monnaie nationale)
1	Licence ARCGIS PRO	1		
MONTANT TOTAL HORS TVA				
TVA				00
MONTANT TOTAL				

CONDITIONS DU BON DE COMMANDE

- ✓ Sauf si expressément exempté conformément au Compact, le Fournisseur (y compris ses associés, le cas échéant), ses sous-traitants et leur personnel respectif sont soumis à certains Impôts (comme prévu au Compact) en vertu de la législation fiscale (actuelle ou future). Le Fournisseur (y compris ses associés, le cas échéant), ses sous-traitants et leur personnel respectif doivent payer ces Impôts. Dans le cas où des Impôts sont imposés au Fournisseur, à ses associés, sous-traitants ou à leur personnel respectif, le Prix du Contrat ne peut être ajusté pour prendre en compte de tels Impôts. Le MCA Niger n'est en aucun cas, responsable du paiement ou de la compensation des impôts à un fournisseur, ses associés, sous-traitants ou à leur personnel respectif.
- ✓ Le numéro d'immatriculation à la TVA et le nom du titulaire du compte, le numéro de compte (IBAN), le nom de la banque, la succursale de la banque et le code SWIFT doivent figurer dans la facture. La (les) facture (s) DOIT (DOIVENT) être présentée (s) ou envoyée(s) par courrier à l'adresse suivante :

Comptable de le MCA Niger -A l'attention de :
GFA CONSULTING GROUP and CHARLES KENDALL & PARTNERS – Fiscal Agent
MCA-Niger
Boulevard Mali Béro en face du Lycée Bosso,
4ème Etage,
Niamey-Niger

- ✓ Paiements : 100% dans un délai de trente (30) jours après livraison et acceptation totale des fournitures
- ✓ Période de livraison : dix (10) jours ouvrables
- ✓ Validité du bon de commande 6 (six) mois
- ✓ Lieu de livraison : Bureau MCA Niger, Boulevard Mali Béro, Face Lycée Bosso
- ✓ Conditions de garantie : **une lettre d'engagement du vendeur pour le service après-vente (SAV).**

Le présent bon de commande est autorisé par le MCA-Niger pour un montant total hors TVA de :

Au nom de MCA-Niger

Au nom de l'Entreprise

Directeur Général